

## B. GRILLE DE CLASSIFICATION DES FONCTIONS

### SECTEUR SOCIO-CULTUREL SCHEMA GENERAL DE CLASSIFICATION

		Jusqu'à 25 lits	26 à 70 lits	dès 71 lits
Equipe socio-culturelle	Auxiliaire et aide	5-9	5-9	5-9
		9-11	9-11	9-11
	Assistant	10-14	10-14	10-14
	Expert	17-19	17-19	17-19
Encadrement adjoint	Aide	–	Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE 11-13	Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE 13-15
		CFC	–	13-15
	Tertiaire	–	18-20	19-21
Encadrement responsable	Aide	Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE 11-13	Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE 13-15	Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE 15-17
		CFC	12-14	14-16
	Tertiaire	Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui 18-20	Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui 19-21	Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui 21-23

## B. GRILLE DE CLASSIFICATION DES FONCTIONS

### SECTEUR SOCIO-CULTUREL

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
32716	Auxiliaire en soins et accompagnement	5-7	Sans formation
32715		7-9	Le passage de la classe 5-7 à la classe 7-9 se fait selon les critères définis par la politique salariale de l'institution (voir fiche IV A Politique salariale)
32714	Aide en soins et accompagnement	9-11	Attestation fédérale d'aide en soins et accompagnement (AFP ASA) Certificat d'animatrice et d'animateur en gériatrie et psychiatrie de l'âge avancée AVDEMS ou titre jugé équivalent
32751	Assistant socio-éducatif	10-12	CFC d'ASE toutes filières de formation confondues
32750		12-14	Le passage de la classe 10-12 à la classe 12-14 se fait selon les critères définis par la politique salariale de l'institution (voir fiche IV A Politique salariale)
32800	Travailleur social	17-19	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES
		19-21	Le passage de la classe 17-19 à la classe 19-21 se fait selon la politique salariale de l'institution (voir fiche IV-A Politique salariale)
30030	Travailleur social avec spécialisation	20-22	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES + Perfectionnement certifié utile à la fonction + Responsabilités Exemple: Diploma of Advanced Studies en Art-thérapie

## B. GRILLE DE CLASSIFICATION DES FONCTIONS

### ENCADREMENT SOCIO-CULTUREL

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
32722	Petit EMS (jusqu'à 25 lits): Responsable du secteur socio-culturel	11-13	Certificat d'animatrice et d'animateur en gériatrie et psychiatrie de l'âge avancée de l'AVDEMS ou titre jugé équivalent (Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE)
32742		12-14	CFC ASE Pratique de 3 ans au moins Responsable de la gestion et de l'organisation du secteur animation
–		18-20	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES (Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui)
32722	Moyen EMS (de 26 à 70 lits): Adjoint du responsable du secteur socio-culturel	11-13	Certificat d'animatrice et d'animateur en gériatrie et psychiatrie de l'âge avancée de l'AVDEMS ou titre jugé équivalent (Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE)
32742		13-15	CFC ASE Pratique de 3 ans au moins Responsable de la gestion et de l'organisation du secteur animation
–		18-20	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES (Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui)

## B. GRILLE DE CLASSIFICATION DES FONCTIONS

### ENCADREMENT SOCIO-CULTUREL

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
32721	Moyen EMS (de 26 à 70 lits): Responsable du secteur socio-culturel	13-15	Certificat d'animatrice et d'animateur en gériatrie et psychiatrie de l'âge avancée de l'AVDEMS ou titre jugé équivalent (Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE)
32741		14-16	CFC ASE Pratique de 3 ans au moins Responsable de la gestion et de l'organisation du secteur animation
–		19-21	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES (Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui)
32721	Grand EMS (dès 71 lits): Adjoint du responsable du secteur socio-culturel	13-15	Certificat d'animatrice et d'animateur en gériatrie et psychiatrie de l'âge avancée de l'AVDEMS ou titre jugé équivalent (Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE)
–		14-16	CFC ASE Pratique de 3 ans au moins Responsable de la gestion et de l'organisation du secteur animation
–		19-21	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES (Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui)

## B. GRILLE DE CLASSIFICATION DES FONCTIONS

### ENCADREMENT SOCIO-CULTUREL

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
32720	Grand EMS (dès 71 lits): Responsable du secteur socio-culturel	15-17	Certificat d'animatrice et d'animateur en gériatrie et psychiatrie de l'âge avancée de l'AVDEMS ou titre jugé équivalent (Historique, mais il est recommandé aujourd'hui de favoriser le passage au CFC ASE)
32740		16-17	CFC ASE Pratique de 3 ans au moins Responsable de la gestion et de l'organisation du secteur animation
–		21-23	Bachelor of Arts HES-SO en travail social, «orientation animation socioculturelle» Educateur social diplômé ES (Il s'agit d'une bonne pratique, ces postes n'étant pas financés aujourd'hui)

#### Pour toutes les fonctions ci-dessus:

- Si formation reconnue de responsable qualité = plus une classe
- Si brevet fédéral de Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales = plus une classe, mais au minimum Fr. 200.-/mois